ACTEE | FNCCR

Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

CAUNEILLE
Commune
800 habitants
Nouvelle-Aquitaine

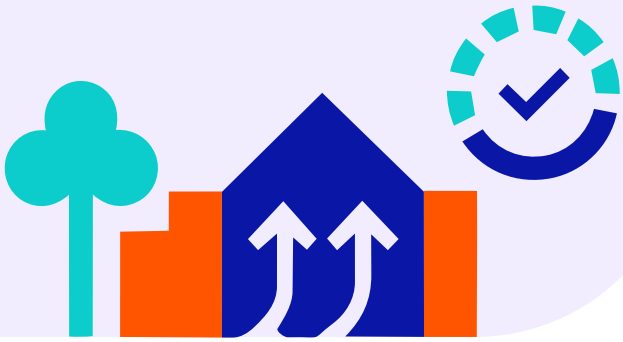
Rénovation de l'école primaire de Cauneille

Engagée dès 2021 dans le dispositif Éco Énergie Tertiaire avec le SYDEC, la commune de Cauneille a identifié son école primaire comme le bâtiment le plus énergivore de son patrimoine. Grâce à l'accompagnement d'ACTEE, elle a engagé une rénovation énergétique globale, permettant de réduire de 81 % les consommations de l'école et d'améliorer durablement le confort des élèves et des enseignants.



Le défi de la commune

1. Une école répartie sur trois bâtiments, identifiée comme le principal poste de consommation énergétique et d'émissions du patrimoine communal
2. Une enveloppe peu isolée, une absence de ventilation et une chaudière fioul de plus de 20 ans
3. La nécessité d'améliorer le confort thermique des élèves et du personnel, notamment en période estivale
4. L'ambition d'atteindre les objectifs du dispositif Éco Énergie Tertiaire



ACTEE : un accompagnement à chaque étape du projet

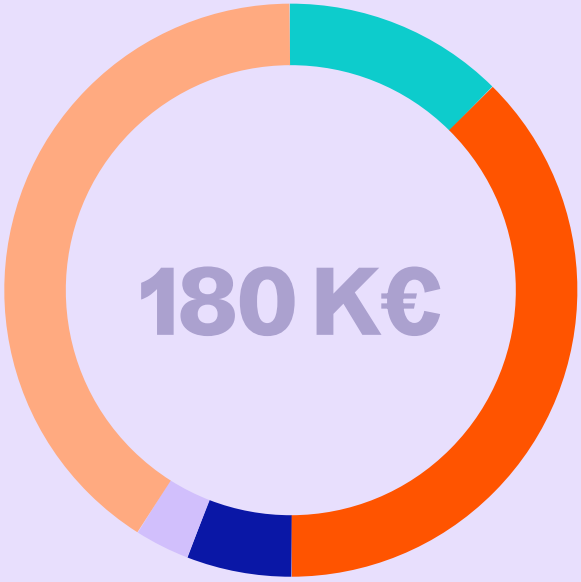
22 206 € d'accompagnement ACTEE pour financer l'audit énergétique et la maîtrise d'œuvre de l'école primaire de Cauneille.

L'accompagnement a permis de :

- Identifier les travaux prioritaires grâce à l'accompagnement de l'économe de flux du SYDEC et à l'audit énergétique
- Définir un programme de rénovation ambitieux pour réduire les consommations et améliorer le confort thermique
- Soutenir la maîtrise d'œuvre pour concrétiser le projet
- Faciliter la mobilisation de financements complémentaires pour engager les travaux

Programme financé par | CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le financement du projet



22 206 €
ACTEE

64 320 €
État

6 310 €
Département

2 400 €
CEE

84 600 €
Fonds propres de la commune

Les solutions retenues

- Isolation thermique des murs par l'extérieur et des plafonds
- Installation d'une ventilation double flux avec rafraîchissement adiabatique
- Remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau
- Modernisation de l'éclairage avec des LED
- Installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation

Les chiffres clés

- 81 % de consommation énergétique sur l'école

- 60 % de consommation sur l'ensemble du site en 2024

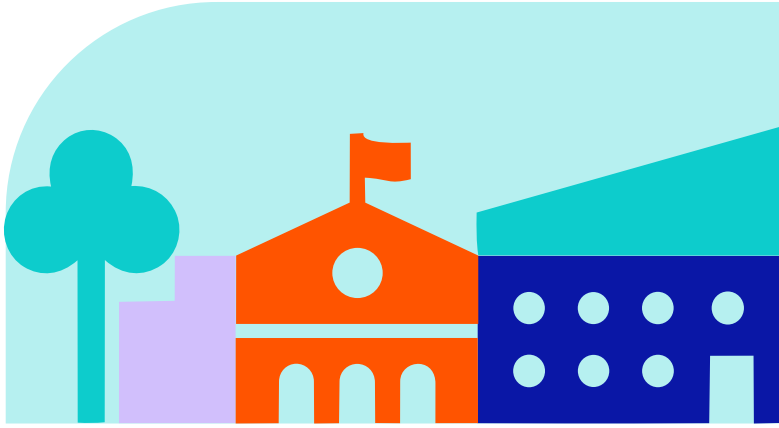
23 t de CO_2 évitées par an

Objectifs du dispositif Éco Énergie Tertiaire 2050 atteints dès 2024

- 87 % de consommation énergétique sur le patrimoine communal entre 2017 et 2024

> Depuis la rénovation, on sent un certain confort dans les classes, notamment à l'approche de l'été où on arrive à avoir beaucoup plus de fraîcheur qu'avant.

Kévin Mercier,
Directeur de l'école de Cauneille



En partenariat avec